



L'Alsace toute entière comporte de nombreuses **forêts alluviales**, notamment le long du Rhin et de son affluent l'Ill. Les trois espèces présentées ci-dessous sont saprotrophes, c'est-à-dire qu'elles décomposent la matière organique du bois mort, lignine et cellulose. Ce beau et rare **Pluté orange rugueux** est facilement identifiable sur le terrain grâce à la couleur de son chapeau et ses lames rosâtres. Quant au **Polypore du peuplier** il est également identifiable grâce à son habitat strict. Les squames rousses à rougeâtres qui couvrent cette espèce de **Crépidote**, en forme de coquille, est aussi facile à déterminer en raison des écailles rousses qui couvrent son chapeau.

L'élaboration d'une liste des espèces déterminantes ne peut se faire que sur des critères précis. Le contexte étant celui d'une protection des habitats, les espèces choisies doivent être inféodées à un habitat déterminé, indiquant le bon équilibre écologique de cet habitat. D'autres critères moins scientifiques mais typiquement pratiques sont aussi à considérer : la présence de ces espèces doit pouvoir être décelable par un usager averti (mycologue de préférence), donc être relativement repérables sur le terrain et identifiables sans étude approfondie ni littérature spécialisée.

**LES ESPECES PARAPLUIES** ont été choisies parmi les espèces les plus visibles ou les plus remarquables, inféodées à un type de milieu et représentatives des espèces plus discrètes (et parfois d'intérêt patrimonial supérieur) partageant le même habitat.

## Les champignons déterminants *Forêts alluviales*



*Hemipholiota populnea*

Cette belle espèce caractéristique pousse dans les fentes des bois morts de peuplier, généralement sur la tranche des troncs coupés. C'est une redoutable consommatrice de lignine. Non potentiellement menacée, classée en préoccupation mineure dans la liste rouge alsacienne.

*Des champignons phares et emblématiques,  
pour la protection de leurs habitats.*

En collaboration avec :



© Textes et photos LAURENT P.

Nos partenaires :

Dans le cadre du Service d'Information Naturaliste mis en place par le CSA



## ESPECE PARAPLUIE

Espèce à valeur écologique forte et déterminabilité élevée.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose rare ou vulnérable
- Espèce inféodée à un milieu rare ou vulnérable



*Pluteus aurantiorugosus* (Trog) Saccardo

**Plutée oranger rugueux**

**Chapeau** 2-5 cm, convexe, plan-convexe avec un large mamelon puis étalé, marge finement striée, lisse et seulement un peu ruguleux au centre, rouge à orangé vif, pâlisant en jaune orangé.  
**Lames** blanches puis roses. Stipe strié, soyeux, 2,5-5 x 0,3-0,8 cm, blanc en haut, jaune à la base.  
**Chair** blanche, jaunâtre à la base du stipe.

Il s'agit d'une espèce rare se développant en petits groupes de quelques individus, à tendance thermophile, sur souches de feuillus et particulièrement des Ormes.

## ESPECE DETERMINANTE

Espèce à valeur écologique forte/moyenne et déterminabilité élevée à moyenne.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose riche en espèces ou espèce compagne d'une mycocoenose rare
- Espèce préférentielle d'un milieu rare ou vulnérable



*Oxyporus populinus* (Schum.) Donk

**Polypore du peuplier**

Cette espèce se caractérise par ses basidiomes pérennes, sessiles, son chapeau souvent recouvert de mousses, ses pores minuscules et ses couches de tubes distinctement stratifiées, chacune séparée d'une mince couche.  
**Chapeau** simple ou souvent en amas imbriqués et fusionnés latéralement.

**Face** supérieure blanche, crème à chamois au début, plus foncée avec l'âge. Face poroïde blanche, crème à chamois, luisante en lumière oblique à pores ronds à anguleux.

## ESPECE CARACTERISTIQUE

Espèce à valeur écologique médiocre mais liée à des conditions déterminées et caractéristiques d'associations d'espèces plus rares.

La présence de cette espèce sur un site doit inciter à y rechercher plus spécifiquement l'espèce déterminante ou parapluie associée au même habitat.



*Crepidotus crocophyllus* (Beck.) Sacc.

**Crépidote à lames crocodiles**

**Chapeau** 1-5 cm, flabelliforme, réniforme, orbiculaire, marge infléchie, revêtement densément squamuleux puis subsquamuleux à fibrilleux de brun ferrugineux, rouillé, sur fond jaunâtre.  
**Lames** serrées, abricot, orangé ferrugineux, abricot saumoné, arêtes blanchâtres. La couleur normalement abricot vive des lames est très fugace et disparaît très vite lors de la maturité du champignon.  
**Chair** mince, blanchâtre.